RÉGLEMENTATION ET PROTECTION DE L'ONOMASTIQUE ROUMAINE EN RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE

Anatol EREMIA

L'Institut de Philologie de l'Académie des Sciences de Moldavie

Abstract

This paper approaches the problems related to the correctness of some individual persons' names or of some geographical denominations. We are studying the actual status of this domain and the causes which have negatively influed upon local onomastic' system. We are presenting the duties to be assumed and the actions which should be taken in order to provide to the national onomastic' system both a rightful regulation and an effective protection.

Key words: onomastics, regulation, Romanian, analysis, system

Résumé

L'article traite les problèmes de correctitude de certains noms propres de personne et géographiques. On analyse l'état actuel dans le domaine et les causes qui ont influé de manière négative sur le système onymique local. On expose les devoirs et les actions qui doivent être entreprises en vue de la réglementation et de la protection du fonds onomastique national.

Mots-clés: onomastique, régulation, roumain, analyse, système

L'onomastique roumaine, ce système lexical-onymique de la langue roumaine, s'est constitué et a évolué pendant des siècles et des millénaires, en étant conditionné par des facteurs linguistiques et extralinguistiques. Chaque époque, chaque étape de développement de la société humaine a favorisé l'apparition de certaines catégories d'unités onymiques. En onomastique ont trouvé le reflet les principaux moments de la vie matérielle et spirituelle des hommes: les occupations, les traditions, les coutumes, la croyance. Certains noms propres géographiques et de personnes évoquent des événements, des faits et des évènements passés, d'autres reprennent l'état social, fiscal ou juridique de la population. Les toponymes liés aux particularités physiques-géographiques de la terre sont nombreux. Les toponymes et les anthroponymes représentent souvent des mots et des formes rarement utilisés aujourd'hui ou qui sont depuis longtemps hors usage ou oubliés, disparus.

Les noms propres expriment un certain contenu, nous communiquent une certaine information (linguistique, historique, géographique, etc.). Il n'existe pas de noms auxquels manque le sens onymique, comme il n'existe de mots sans significations, sans valeur sémantique et fonctionnelle, sans utilisation dans le langage courant. Les onymiques, noms topiques de personnes, ne peuvent être adaptés à une certaine langue, modifiés sous l'aspect de la forme ou substitués à d'autres noms, de manière aléatoire, à toute occasion, selon la bonne volonté de quiconque. Spécialement graves sont les cas d'écriture et de prononciation incorrecte, de transcription erronée des noms propres d'une langue à l'autre. Ceux-ci créent des confusions de toute sorte, compliquent et font impossible la communication. L'onomastique dispose de lois, de règles et de normes qui doivent être connues et respectées. Or, ces exigences et attributions inhérentes à l'onomastique, en tant que discipline scientifique, n'ont pas été respectées dans le passé et, à certains égards, elles ne sont respectées aujourd'hui non plus.

En Bessarabie, jusqu'au début du XIX siècle, les toponymes et les anthroponymes roumains apparaissaient écrits d'une manière non-soignée, tant dans les documents officiels (chartes, recensements, chroniques, cartes, etc.), que dans les travaux scientifiques, dans les œuvres littéraires artistiques. C'est parce que les noms de lieux et de localités servaient dans le passé pour repères d'orientation sur le terrain, comme signes sûrs de limites entre les héritages, villages et régions, et les noms de personnes comme signes individuels des personnes de tout rang et de toute situation dans la société. Quelques exemples d'écriture correcte, retrouvés dans les plus anciens documents des chancelleries princières: toponymes – Călineşti (1441), Corneşti (1420), Dumeşti (1420), Iurceni (1430), Măneşti (1436), Oneşti (1436), Vrăneşti (1429); anthroponyme – Barbă (1436), Bratu (1408), Căliman (1441), Ciorbă (1430), Crăciun (1414), Oancea (1435), Petru (1429), Ştefan (1426) [Gonța, 1990].

Les noms propres étaient écrits correctement, avec certains fautes de graphie, dans les registres des recensements des XVIIIème et XIXème siècles: Chişinău, Durleşti, Frumoasa, Goteşti, Greceni, Negreşti, Onişcani, Orhei, Păhărniceni, Sărăteni, Străşeni, Teleneşti, Vorniceni, Zârneşti; Andronache, Apostol, Barbu, Cărăiman, Ciobanu, Dănilă; Ion, Petre (Petru), Ştefan, Toader (1774) [Moldova, 1975: 485 et s.]. Les noms propres ont gardé leur formes originaires, plus ou moins correctes, également dans les matériaux du recensement de 1817 [Rospisi, 1817: 56-83, 120-172]. C'est parce que les recenseurs étaient en grande majorité des roumains, bons connaisseurs de la langue roumaine.

Des changements radicaux dans ce domaine interviennent dans les décennies suivantes, dans la période tsariste de Bessarabie. Les autorités impériales imposent, au niveau régional et ensuite au niveau de province, toute sorte d'empêchements et interdictions dans les sphères de la vie publique. La langue roumaine est réprimée et ensuite complètement exclue de l'activité de l'administration, des écoles, de l'église. On interdit la publication des livres en langue maternelle. L'onomastique est révisée et adaptée aux canons de la langue russe. Les actes de l'état civil et les actes d'identité personnelle sont falsifiés sur le plan onymique. Les noms de personnes roumains ont dénaturés comme forme ou, en général, remplacés par d'autres d'origine étrangère. Ainsi, notre anthroponymie perd ses propriétés traditionnelles. Le prénom Claudia devient Клавдия, Согта -Кузьма, Dumitru – Дмитрий, Ion – Иван, Petru – Пётр, Simeon – Семён, Ştefan - Степан. Et les noms de famille sont déformés et artificiellement accommodés au modèles étrangers: Adămiță – Адамица, Angheluţă – Ангелуцов, Barbălată – Барболат, Brăileanu – Браилян, Brănişteanu – Броништян, Căldare – Колдарь, Dohotaru – Доготарь, Olaru – Оларенко, Pârcălabu – Паркалаба, Tălmaciu – Толмач, Untilă – Унтилов.

On ne reconnaît plus la toponymie autochtone: Александрены, Бельцы, Бутучаны, Ворзарешты, Вулканешты, Глодяны, Единцы, Изворы, Карпиняны, Малаешты, Ниспорены, Оргеев, Сороки, Четыряны (pour Alexăndreni, Bălţi, Butuceni, Vărzăreşti, Vulcăneşti, Glodeni, Edineţ, Izvoare, Cărpineni, Mălăieşti, Nisporeni, Orhei, Soroca, Citereni). En outres, les villages nouvellement formés, en grande majorité par colonisation avec la population déplacées d'autres régions et provinces, étaient «baptisés» en langue russe, leur noms en étant marqués par les formatifs -ка, -овка, -евка. À la fin du XIXème siècle, leur nombre était arrivé à 180, par rapport au 17 au début du même siècle.

Ce qu'ils n'ont pas réussi à détruire, à ruiner dans l'onomastique les fonctionnaires de rang inférieur du régime tsariste, ont accompli les autorités du régime totalitaire soviétique par un travail diabolique. Par les mêmes procédés, méthodes et moyens ils ont continué à saper les fondements de ce système linguistique, mieux constitué et consolidé tout au long des siècles. Ainsi, les formations hybrides en -ка, -овка, -евка, -аны, -яны et -ешты ont augmenté et ont acquis une répandue générale. En outre, les noms de localités composés ont été totalement traduits en langue russe: Апепіі Noi — Новые Анены, Виздидапіі de Jos — Нижние Буздуганы, Наѕпа́ҙепіі Магі — Большие Аснашаны, Larga Veche — Старая Ларга, Negurenii Vechi — Старые Негуряны, Obreja Nouă — Новая Обрежа,

Popeştii de Sus – Верхние Попешты, Sărătenii Vachi – Старые Саратены, Ulmul Mic – Малая Ульма, etc.

Bref, de la carte de la république sont disparus environ 350 noms de localités, justement parce que les localités respectives sont détruits, en étant déclarées par les autorités comme manquant de perspective (Bădragi, Găvănoasa, Călineşti, Eminescu, Mereuţi, Munteni, Odaia, Răzoaia, Urziceni, etc.) ou à cause qu'elles sont unies à d'autres localités (Alexăndreni, Bereşti, Copăceanca, Dănuţeni, Mihăileni, Unteni, etc.). Des villages restreints, bondés, détruits. D'ici les néfastes migrations des populations autochtones dans d'autres régions et dans d'autres pays. On a promu, de cette manière également, la politique d'aliénation des paysans de la terre, des autochtones des terres anciennes, comme pendant les années de famine et des massives déportations des populations locales dans les goulags stalinistes, politique dont les conséquences se font ressenties même aujourd'hui.

Dans quelques décennies seulement on a «rebaptisé», avec des noms dans l'esprit de l'ancien régime, environ 100 localités. Ainsi, *Bălanu* a été substitué par *Малиновское*, *Deneviţa* par *Светлый*, *Decebal* par *Новая Татаровка*, *Dolna* par *Пушкино*, *Cuza-Vodă* par *Димитрова*, *Geamăna* par *Красноармейское*, *Ghica-Vodă* par *Мичурино*, *Ialoveni* par *Кутузово*, *Мінпеа-Vodă* par *Чапаевка*, *Şoldăneşti* par *Черненко*, *Traian* par *Первомайское*, *Voinescu* par *Победа*. À certains noms de localités a substitué déformants ou on leur a attribué des termes rus: *Antoneşti* – *Антоновка*, *Ciolacu* – *Чолаковка*, *Constantineşti* – *Константиновка*, *Sturzeşti* – *Стурзовка*, *Ştefăneşti* – *Степановка*, *Volintiri* – *Волонтировка*.

Dans l'aire toponymique roumaine, sur le territoire à droite du Prut, se trouvaient en circulation des noms de localités écrits et prononcés correctement, dans l'esprit de notre langue — Alexăndreni, Arioneşti, Butuceni, Cucuoara, Hârtopul Mare, Izvoare, Luceşti, Mlădineşti, Poiana, Sălcuţa, Troian, et à gauche du Prut — Александрены, Арионешты, Бутучаны, Кокора, Большой Гертоп, Изворы, Лучешты, Младинешты, Пояны, Салкуца, Трояны. Dénaturés, artificiels, contrefaits, seulement ne pas être comme avant, ne pas sembler avec les dénominations roumaines.

L'urbonymie de la ville de Chişinau était devenue l'arène de la propagande de l'idéologie bolchévique-communiste. La nomenclature onymique urbaine est devenue révolutionnaire-militariste: Армейская, Красноармейская, Красноговардейская, Красного Знамени, Кубинской Революции, Октябрьская, Оружейная, Партизанская, Пограничная, Пугачева, Советской Армии, Чапаевская etc. La partie du Sud West de la ville s'était transformée dans une nouvelle Sibérie, par les dénominations de

type oriental-asiatique: Алтайская, Амурская, Барнаульская, Енисейская, Новосибирская, Омская, Томская, Уссурийская.

Dans l'anthroponymie, a continué de dominer l'abus et le manque de principes dans l'écriture des noms de personnes. Les mêmes noms et des formes infectes: Аиона, Боборуз, Дикосарь, Калугер, Леподат, Магура, Падурян; Иван, Пётр, Степан, Фёдор, Фёкла, au lieu des noms authentiques roumains, traditionnels et corrects: Aioanei, Buburuz(ă), Decusară, Călugăru, Lepădatu, Măgură, Pădureanu; Ion, Petre (Petru), Ștefan, Tecla.

«Deux langues, deux idéologies» et, par conséquent, deux systèmes onomastiques, complètement différents — l'un roumain et l'autre moldave. Voilà la «pierre philosophale» de la politique impériale promue dans la linguistique et l'historiographie de Bessarabie. Il a fallu du temps, de grands efforts, une lutte persévérante pour démasquer la fausseté de la doctrine absurde selon laquelle les Moldaves, Roumains de Bessarabie, parleraient une autre langue, une langue à part, différente de la langue roumaine, fait qui conduirait à la conclusion qu'elle devrait, semble-t-il, disposer également d'un lexique et d'un système grammatical spécial, différent, ainsi que d'une autre écriture et d'un autre fond onomastique — «moldave». La théorie du moldovénisme, comme on le sait, a été combattue par des preuves et arguments incontestables, en démontrant que la langue parlée par la population majoritaire de Bessarabie est la langue roumaine, un fait réel, une vérité scientifique reconnue aujourd'hui au niveau national et international.

Le retour à la graphie latine et l'adoption des normes orthographiques uniques roumaines, dans l'année historique 1989, ont engendré des actions de règlement de l'onomastique nationale en base de nouveaux principes. On a élaboré des règles sur l'orthographie en roumain et la transcription en d'autres langues des noms propres géographiques et de personnes, ces régions en étant exposées dans des travaux scientifiques et à caractère pratique-applicatif (dictionnaires, guides, précis normatifs). La légifération de l'écriture des toponymes et des anthroponymes dans leurs formes traditionnelles et correctes constitue une réalisation remarquable dans nos conditions locales.

Les problèmes de la réglementation des noms de lieux et de localités ont été discutés dans aux fors publics et scientifiques les plus prestigieux: commissions républicaines, conseils scientifiques, sessions, symposions et congrès onomastiques. Dans ce domaine, on a adopté des décisions et des lois spéciales [La Loi, 1998]. Selon ces décisions et lois, on a élaboré des normes d'écriture en langue roumaine et de transcription dans d'autres langues des noms de villes, de communes et de villages, à partir des formes

originaires, traditionnelles et correctes des toponymes, des variantes fonctionnelles dans l'usage quotidien dans tout l'espace géographique roumain. On a réalisé et publié des atlas et des cartes géographiques de langue roumaine, des dictionnaires normatifs, inexistants avant [Eremia et Cosniceanu, 1974; Eremia, 2001].

Dans les pages des revues et des journaux, à la radio et à la télévision on a soutenu des rubriques et des émissions permanentes (A. Eremia, M. Cosniceanu, A. Dumbrăveanu, etc.): În lumea cuvintelor, Grai matern, Onomastica și normele limbii, Localitățile Moldovei în toponimie și documente istorice, Toponimie și istorie.

De cette manière on s'est débarrassé de monstrueuses formes de transcription en langue russe: Бельцы, Бендеры, Каприаны, Джурджулешты, Дондюшаны, Дубоссары, Единцы, Оргеев, Сороки (pour Bălţi, Bender, Căpriana, Giurgiuleşti, Donduşeni, Dubăsari, Edineţ, Orhei, Soroca). On a rétabli, pour plusieurs localités, les noms traditionnels: Dolna, Ialoveni, Sângerei, Şoldăneşti, etc. On a accordé à des villages, antérieurement détruits ou fusionnés, leur statut d'autrefois de localités indépendantes, distinctes, en rétablissant, en même temps, leurs vieux noms: Bocşa, Cupcini, Frăsineşti, Huluboaia, Măgureanca, Unţeşti, etc. Aux autres, on a corrigé les dénominations: Antoneşti, Bucovăţ, Citereni, Cobasna, Hăreşti, Ofatinţi, Sturzeşti, Ştefăneşti, Volintiri, au lieu de celles à transcription erronée: Антоновка, Быковец, Четыряны, Колбасна, Горешты, Выхватинцы, Степановка, Волонтировка.

On a révisé également dans le plan de la réglementation les urbonymiques des villes de la république. Pour une bonne partie des rues, boulevards et places publiques de Chişinau on est revenue à leurs anciens noms, existants jusqu'au 1940. Pour une série de topiques urbains on a précisé leurs formes orthographiques et de transcription. On a donné de nouvelles dénominations aux nouvelles rues, des dénominations modernes, sonores, en correspondance avec les traditions culturelles et avec les coutumes ancestrales, en tenant compte, en même temps, des particularités physique-géographiques et naturelles locales [Eremia, 2000].

À l'édification de cette œuvre de culture et de spiritualité roumaine ont contribué des savants, des écrivains, des journalistes, des enseignants. La traduction dans la vie des principes de réglementation selon les décisions et les lois adoptées est revenue aux équipes de chercheurs de l'Institut de linguistique (actuellement l'Institut de philologie de l'Académie des sciences de Moldavie, secteur Onomastique), du Département d'État des langues, des commissions spécialisées républicaines et municipales.

La réglementation de l'onomastique nationale s'est réalisée après des recherches minutieuses des sources documentaires (chartes, statistiques,

chroniques, travaux cartographiques, documents d'archive, etc.) et des matériaux des enquêtes toponymiques effectuées sur place (dans des dizaines et des centaines de localités).

Malheureusement, aujourd'hui aussi, les cartes de la république, les publications périodiques, la documentation officielle sont pleines de noms et de dénominations artificiels, banals, à formes anachroniques, inventées. Les actes de l'état civil et d'identité personnelle sont réalisés selon des principes et des méthodes vieillis. Beaucoup de problèmes ont été résolus de la manière la plus sérieuse, mais beaucoup en attendent leur solution. En tant qu'objectifs et de devoirs de perspective il s'impose:

- 1. L'élaboration et l'approbation d'une Loi des noms propres qui établisse des règles et des normes d'utilisation correcte des toponymes et des anthroponymes dans les documents officiels, dans les actes de l'état civil, dans les travaux cartographiques, dans les publications périodiques. Dans les actes personnels il convient de renoncer à la forme à trois composantes prénom-patronymique-nom de famille: Ana Nicolae Florea, Ion Vasile Moraru (et d'autant plus à la forme étrangère de nomination personnelles: Ana Nicolaevna Florea, Ivan Vasilevici Moraru). Dans tous les types de documents, sont également anachroniques les noms et les dénominations d'écriture ou de transcription erronées: Cojuhari, Dubolari, Rotari; Cagul, Orgheev, Sorochi, Suvorovo, Truşenî.
- **2.** Dans une éventuelle rédaction de la Loi sur l'organisation administrative-territoriale de la république il convient de substituer les symboles onymiques du régime bolchévique-staliniste: *Ceapaevka*, *Krasnoarmeiskoe*, *Dzerjinskoe*, *Iliciovka*. Jusqu'à présent, dans les autonomies, sont encore véhiculées les toponymes agraires triomphalistes, les dénominations des fermes agricoles, d'entreprises et d'organisations empreintes de l'idéologie de l'ancien régime: *Авангард*, *Большевик*, *Заря*, *Новая жизнь*, *Победа*, *Светлое*.
- **3.** La Commission pour la réglementation de l'onomastique nationale récemment constituée par ordonnance du gouvernement, est constituée, en fait, des utilisateurs. Ne seraient-ils capables les spécialistes en onomastique, spécialement les anthroponymistes, de cette noble mission? La composition de la commission doit être révisée pour désigner au sommet une personne compétente, à la mesure des exigences et des charges dans ce domaine.
- **4.** Aujourd'hui, les certificats sur l'authenticité et la correctitude des noms de personnes et des dénominations de localités sont délivrés par les services de l'état civil et par d'autres institutions, où, par ailleurs, ne travaille aucun onomasticien. Alors, qui confirmer, par exemple, que le prénom *Prăngache*, inscrit dans un acte plus ancien, est identique au

prénom Pancratie d'un document plus récent, les deux noms visant l'une et la même personne? Qui démontrer l'identité de certains noms de localité écrits ou transcrits de manière erronée, ou enregistrés avec des formes de circulation locale: Carasna, Chirgani, Chislita, Cocora, Hageaptula, Peștea, pour Carahasani, Crihana, Câşliţa, Cucoara, Hagiabdul (aujourd'hui Cuza-*Vodă*), *Peciștea*? Les institutions respectives disposent d'informations documentaires sur les localités qui ont porté aussi d'autres dénominations, celles-ci en figurant également dans différents documents et actes personnels. De ces informations, d'un complexe d'informations linguistiques, historiques, ethnologiques, géographiques, etc., dispose l'Institut de philologie, possesseur de la Banque de données en toponymie et anthroponymie, fondée en base des matériaux des enquêtes sur place et des sources documentaires. D'ailleurs, pour les certificats en cause on perçoit des taxes pas du tout insignifiantes. Serait-il un mode de faire du business, un business onomastique? Il est nécessaire, par conséquent, de faire un rédistribution des fonctions et des habilités et, certes, des responsabilités dans le domaine.

- 5. Les atlas et les cartes géographiques, ainsi que certains guides informatifs-géographiques sont élaborés aujourd'hui par toute sorte de SRL. D'où les terribles innovations: *Elveţia*, l'État central-européen est positionné par la cartographie en Scandinavie, péninsule au Nord de l'Europe (la confusion vient du fait de la similarité entre les noms autrefois en circulation chez nous *Şveţia* et *Şveţtaria*); *Marea Ciuccilor* et *Peninsula Ciucilor*, dénomination traduites de manière inadmissible dans certaines cartes, pour lesquelles, dans l'ancienne langue roumaine on acceptait les variantes *Marea Ciukotsk* et *Peninsula Ciukotsk*. Il convient de remarquer qu'autrefois tous les travaux cartographiques (atlas, cartes) étaient rédigés et avisés par l'Institut de philologie. Le retour à l'ancienne modalité de règlement de l'onomastique serait une solution raisonnable.
- 6. Les décisions officielles antérieures prévoyaient que toutes les modifications dans la toponymie des localités soient coordonnées par les linguistes de l'Académie des sciences de Moldavie. Probablement que ces décisions sont tombées en désuétude ou, qu'elles sont purement et simplement oubliées. Et voilà les résultats, l'un seulement en étant mentionné ici. Une nouvelle localité du district de Fălești a été dénommée officiellement Fabrica de Zahăr (Fabrique de sucre), avec sa variante en langue russe Сахарный Завод. Aujourd'hui, les habitants de cette petite ville refusent de prendre les certificats de naissance de leurs enfants à cause de la mention: Né en/à la Fabrique de sucre.

De l'ordre, on exige de l'ordre également dans le domaine de l'onomastique. Seulement de cette manière on mettre une barrière sur la voie des noms et des dénominations artificiels, banals, étrangers à nos traditions historiques et culturelles. Seulement ainsi on contribuera de manière réelle et efficace au rétablissement et à la protection du fonds onomastique national.

BIBLIOGRAPHIE

- *** Moldova în epoca feudalismului, vol.VII, II, Chişinău, 1975.
- *** Legea privind organizarea administrativ-teritorială a Republicii Moldova // Monitorul Oficial al Republicii Moldova, nº 116-118/1998.
- *** Rospisi zemlevladenia i soslovnogo stroia naselenia Bessarabii po dannâm perepisi 1817 goda, Chişinău, 1907.
- Eremia, A., Cosniceanu, M., *Nume de persoane (Licinâe imena)*, Chişinău, 1974.
- Eremia, A., Chişinău. Chidul străzilor, Chişinău, 2000.
- Eremia, A., Nomenclatorul localităților din Republica Moldova, Chișinău, 2001.
- Gonța, A., Documente privind Istoria României. A. Moldova. Veacurile XIV-XVII (1384-1625). Indicele numelor de locuri, București, 1990.